



OBSERVATOIRE 2014 CAP RETRAITE

La France face à la pénurie de maisons de retraite



Situation actuelle et à venir, à l'échelle régionale et départementale



Édito

Depuis 20 ans, Cap Retraite partage le vécu des familles prenant en charge un proche âgé. En plus de la détresse et de l'épuisement, les familles sont très souvent confrontées aux longues **listes d'attente** des maisons de retraite.

L'équipe de Cap Retraite a voulu étudier ce phénomène de façon plus large et examiner le déséquilibre actuel et les projections pour les 25 prochaines années. Et, puisque la maison de retraite est un **service local**, nous avons mené cette étude à **l'échelle régionale et départementale**. Nous vous en livrons ici les conclusions.

La **pression démographique**, liée à l'allongement de l'espérance de vie, est un véritable raz de marée qui se déploie sur plusieurs décennies et nous oblige à repenser entièrement les **arbitrages générationnels et la responsabilité sociétale inhérente au vieillissement**. Une très forte **disparité territoriale** est constatée. Dans certains départements, tous les risques se conjuguent: vieillissement exacerbé, parc de maisons de retraite particulièrement insuffisant et écart quasi insurmontable entre les budgets des personnes âgées et les tarifs des établissements.

Ces situations extrêmes contribueront à modeler le visage de la France en 2040.

Du coté des familles, on observera certainement des regroupements, le départ des personnes âgées vers des zones plus privilégiées. Par ailleurs, les proches participeront plus encore à la prise en charge des dépenses d'hébergement de leur parent âgé. Du coté de l'Etat, la **réforme territoriale** prend forme et annonce des changements significatifs tant dans l'arbitrage régional que dans l'attribution des budgets dépendance. Les ouvertures de maisons de retraite se concentreront dès lors dans certaines régions clés devant rattraper leur retard.

En espérant que ces efforts suffiront à combler les manques observés, pour le bien-être de nos aînés.



Bernard Lasry,
Fondateur de Cap Retraite

La France face à la pénurie de maisons de retraite

La France vieillit.

D'ici 25 ans, le nombre de personnes âgées de plus de 80 ans aura augmenté de 94%, pour atteindre près de 7 millions de personnes en 2040 .

L'analyse de cette situation révèle de profondes disparités au sein du territoire français. Département par département, Cap Retraite s'est livré à une étude approfondie pour répondre aux questions clés:

- Quels départements seront les plus touchés par le vieillissement de leur population ?
- Où la pénurie de maisons de retraite risque d'être la plus prononcée ?
- L'offre est-elle adaptée aux besoins de médicalisation et de prise en charge du grand âge ?
- Dans quels départements les familles auront le plus de difficulté à financer leur séjour en maison de retraite ?

» Chiffres clés des départements français

➔ Vieillissement de la population française

A l'horizon 2040, le nombre de personnes âgées de plus 80 ans en France aura augmenté de 94%.

Les départements les plus touchés par le vieillissement seront la **Haute Savoie** (+150%), la **Seine et Marne** (+143%), l'**Ain** (+138%) et la **Vendée** (+131%).

↳ *La carte 1 présente l'évolution du vieillissement selon les départements.*

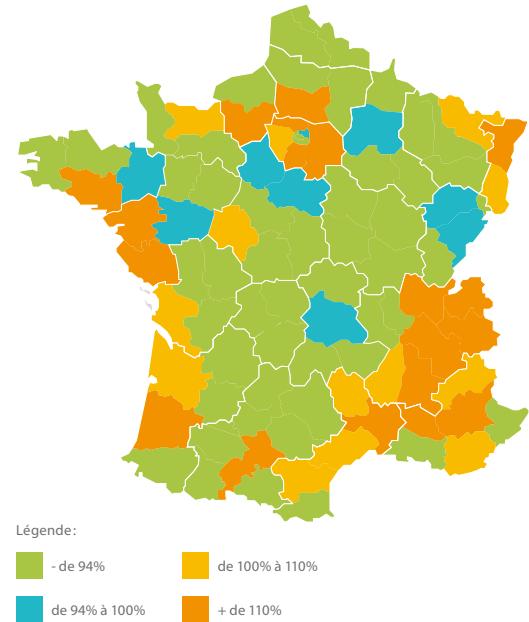
➔ Etat de la prise en charge en structure d'hébergement

L'offre de maisons de retraite en France est actuellement d'un 16 lits pour 100 personnes âgées de plus de 80 ans.

Certains départements font face à une pénurie de structures encore plus inquiétante, comme **Paris** (5 lits pour 100 personnes âgées), le **Territoire-de-Belfort** et la **Haute-Marne** (7 lits pour 100 personnes âgées) et la **Seine-Maritime** (9 lits pour 100 personnes âgées).

CARTE 1

Evolution de la population des 80 ans et plus entre 2012 et 2040



Pour conserver le ratio actuel de 16 lits pour 100 personnes âgées, il faudra créer plus de 540 000 lits en maisons de retraite, en 2040. Ce besoin pourra être atténué grâce à l'amélioration du maintien à domicile et à l'entrée plus tardive en maison de retraite.

Les départements où il faudra créer le plus grand nombre de lits, sont la **Gironde** (18 571 lits), la **Loire-Atlantique** (17 436 lits) et les **Bouches-du-Rhône** (14 494 lits).

↳ *La carte 2 décrit le nombre de lits à créer d'ici 2040, en conservant l'équilibre actuel.*

La part des structures médicalisées de type Ehpad constitue actuellement 76 % de l'ensemble du parc des établissements d'hébergement français.

Les régions où le parc est le plus médicalisé sont le **Languedoc-Roussillon** (88 %), l'**Auvergne** (88 %) et la **Bourgogne** (86 %).

➔ Tarif et capacité de financement d'un séjour en maison de retraite par les retraités

Le tarif hébergement moyen d'un Ehpad en France est de **1 769 €** par mois.

Ce coût est nettement plus élevé à **Paris** (3 294 € par mois), dans les **Hauts-de-Seine** (2 806 € par mois), et les **Yvelines** (2 562 € par mois),

Il est le plus bas en **Vendée** (1 342 € par mois) et dans la **Meuse** (1 342 € par mois).

Lorsque les revenus ne permettent pas l'accès à une maison de retraite proche de leur domicile, les familles peuvent faire le choix d'un éloignement géographique.

↳ *Le tableau 1 présente quelques exemples d'économies réalisables par une famille en s'éloignant du domicile.*

CARTE 2

Estimation du besoin en lits en Ephad à l'horizon 2040

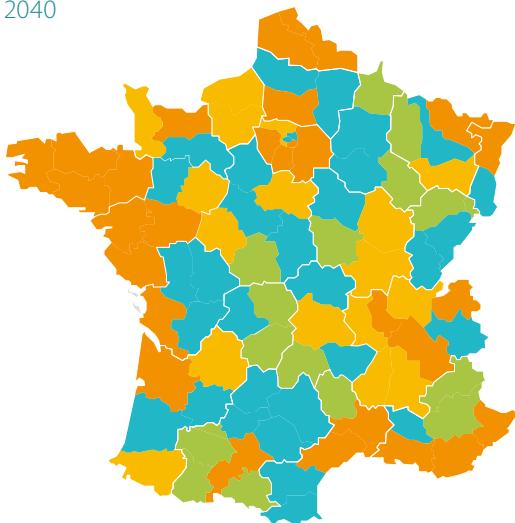


TABLEAU 1

Economies réalisées grâce à l'éloignement

Lieux de recherche	Tarif moyen dans le lieu de recherche	Eloignement	Tarif moyen dans lieu d'éloignement	Économie réalisée
Paris	3 294 €	Essonne (à 40 km)	2 257 €	31 %
		Oise (à 70 km)	1 891 €	42 %
Hauts-de-Seine	2 806 €	Val d'Oise (à 40 km)	2 379 €	15 %
		Essonne (à 50 km)	2 257 €	20 %
Yvelines	2 562 €	Essonne (à 40 km)	2 257 €	12 %
		Eure-et-Loire (à 60 km)	1 830 €	28 %
Val-de-Marne	2 318 €	Oise (à 40 km)	1 891 €	18 %
		Loiret (à 75 km)	1 769 €	24 %
Seine-Saint-Denis	2 440 €	Oise (à 60 km)	1 891 €	22 %
		Aisne (à 70 km)	1 830 €	25 %

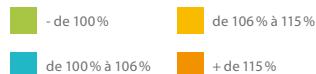
Exemple: À Paris le tarif mensuel moyen en Ehpad est de 3 294 €. Dans une maison de retraite en Essonne (à 40 km), une famille peut réaliser une économie de 31 %.

Légende:
- de 2 500 lits de 2 500 à 5 000 lits de 5 000 à 7 500 lits + de 7 500 lits

Le coût d'un séjour en maison de retraite en France pour une personne âgée, sans aides extérieures, s'élève en moyenne à **106 %** des ressources mensuelles d'un foyer de retraités. Ce budget représente 154 % des ressources mensuelles en **Seine-Saint-Denis**; 148% à **Paris**, 133 % dans les **Alpes-Maritimes**, 131 % et dans les **Bouches-du-Rhône**.

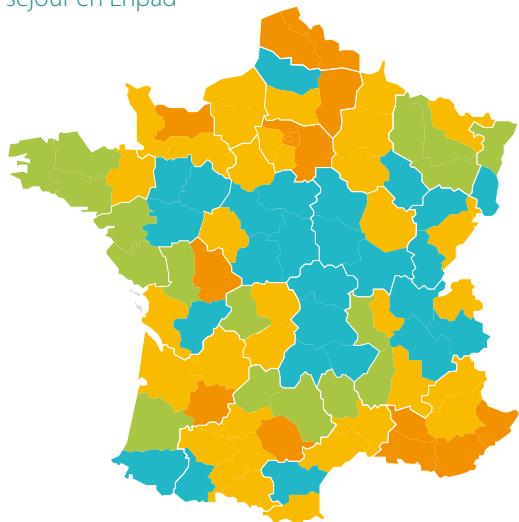
↳ *La carte 3 présente les écarts entre les tarifs d'hébergement en Ehpad et les revenus des foyers de retraités par département.*

Légende :



CARTE 3

Part des revenus d'un foyer de retraités alloué au séjour en Ehpad



» 3 profils de régions : 3 défis associés

En fonction des données rassemblées dans cette étude, Cap Retraite a analysé la situation des régions françaises en fonction des critères suivants :

- volume de la population âgée de 80 ans et plus aujourd'hui
- évolution prévue de la population âgée de 80 ans et plus, à l'horizon 2040
- offre de lits en maisons de retraite
- médicalisation de l'offre actuelle
- tarifs mensuel d'hébergement en Ehpad
- ressources des foyers de retraités.

Cette analyse a permis d'établir 3 profils types de région face au problème de la pénurie de maisons de retraite.

↳ *Voir le tableau 2 des profils de régions*

➔ **Ile-de-France, Rhône-Alpes ou encore Provence-Alpes-Côte-d'Azur...**

Ces régions dites à "risque élevé" où tous les voyants sont au "rouge" font état d'un **déséquilibre à tous les niveaux**: demande très forte et en hausse, offre insuffisante et inadaptée, budget des retraités totalement absorbé par le financement de la maison de retraite. C'est dans ces territoires que la politique de prise en charge des personnes âgées dépendantes doit devenir une **priorité**. Il est impératif de mettre l'accent à la fois sur le **maintien à domicile** pour maîtriser la demande,

sur une politique de **création d'établissements** dynamique, et sur des **subventions importantes** pour adapter les tarifs des établissements aux budgets des foyers. Cap Retraite estime que l'offre de maison de retraite devra y évoluer fortement et de manière régulière à raison de 2 à 2.5 % par an, soit une croissance comprise entre 52 % et 65 % d'ici 2040.

→ Languedoc-Roussillon, Alsace et Limousin

Trois exemples de régions dites "en difficulté". La situation y est aujourd'hui mitigée mais reste acceptable en dépit de forts déséquilibres en termes d'offre de lits et de financement du séjour. L'accroissement de la population se conjugue toutefois aux problèmes budgétaires; et il sera nécessaire d'agir sans tarder pour éviter une situation de crise. Cap Retraite évalue l'effort à fournir en termes d'offre de maisons de retraite de 1.5 à 2 % de façon annuelle, pour atteindre une augmentation de 40 % à plus de 50 % dans les 25 prochaines années.

→ Pays de la Loire, la Bretagne et l'Aquitaine

Ces régions apparaissent comme des territoires "d'équilibre", leur situation est relativement meilleure qu'au niveau national. La pénurie de maisons de retraite s'y fera toutefois tout autant ressentir si des actions ne sont pas mises en œuvre dès à présent.

Pour ces régions, on peut néanmoins escompter que les progrès en terme de maintien à domicile permettront d'absorber une partie conséquente de l'accroissement de la demande. De ce fait, **une croissance de l'offre de maison de retraite de 1 à 1.5 % par an pourrait être suffisante**, ce qui porterait l'augmentation à 40 % en 2040.

TABLEAU 2

Tableau des profils de régions

Régions		Nb. de pers. âgées de 80 ans et plus en 2012	Croissance des 80 ans et plus d'ici 2040	Offre de lits	Médicalisation du Parc	Tarifs Moyen Ephad	Financement du séjour
Données nationales		3 524 258	6 825 276	1 lit/6 pers. âgées de 80 ans et +	76%	1769€	106%
Zones à risque élevé	Île-de-France, Rhône-Alpes, PACA, Nord-Pas de-Calais	➡	➡	➡	➡	➡	➡
	Haute-Normandie	➡	➡	➡	➡	➡	➡
Zones en difficulté	Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon	➡	➡	➡	➡	➡	➡
	Limousin, Franche-Comté, Alsace, Picardie, Champagne-Ardennes	➡	➡	➡	➡	➡	➡
Zones d'équilibre	Pays de La Loire, Bretagne, Aquitaine, Poitou-Charente, Basse-Normandie	➡	➡	➡	➡	➡	➡
	Centre, Bourgogne, Auvergne, Lorraine	➡	➡	➡	➡	➡	➡

Légende :

➡ Situation moins favorable qu'au niveau national

➡ Situation proche des moyennes nationales

➡ Situation plus favorable qu'au niveau national

» Les actions à entreprendre

Création de lits en Ehpad à l'horizon 2040

Cap Retraite a réalisé une **projection des besoins en Ehpad à l'horizon 2040**.

Ces besoins ont été évalués au niveau départemental, au regard du nombre de lits disponibles par personne âgée en 2012.

↳ *La carte 2 (page 3) présente le nombre de lits à créer par département à horizon 2040, en respectant leur ratio actuel.*

Soutien financier aux foyers de retraités

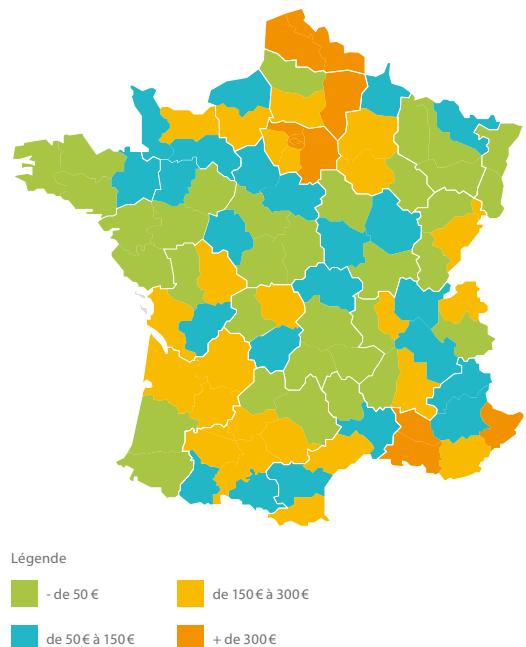
Actuellement, un foyer de retraités alloue en moyenne **106% de ses revenus** au financement d'un séjour en maison de retraite. Pour alléger les foyers et leur permettre d'envisager la prise en charge de leur proche, une **aide financière supplémentaire** de l'Etat serait indispensable.

En complément de cet effort gouvernemental, il conviendrait de **réduire les tarifs d'hébergement** en Ehpad grâce à une **baisse du coût des terrains de construction**.

↳ *La carte 4 présente le manque budgétaire à combler pour assurer le financement d'un séjour en Ehpad.*

CARTE 4

Soutien financier à allouer aux foyers de retraités



» Conclusion

Les déséquilibres régionaux et départementaux sont tels qu'ils ne pourront se résoudre sans une intervention à l'échelle nationale.

Au-delà de la question globale de la prise en charge du vieillissement, se pose la question de l'**harmonisation de la situation sur l'ensemble du territoire**. Pour y parvenir, il est impératif de privilégier les zones aujourd'hui les plus en difficulté - comme la Haute-Normandie et l'Ile-de-France - en accordant de façon prioritaire les budgets et les autorisations de création d'établissements.

Déplacer le financement de la prise en charge de la dépendance au niveau national tout en conservant un soutien opérationnel local semble donc **incontournable**.

C'est dans ce cadre que des solutions intermédiaires au séjour en Ehpad et au maintien à domicile, pourront se développer au mieux. D'ici 25 ans, les nouvelles technologies au service du grand âge, l'essor des résidences et des villages seniors devraient trouver **une place de choix** au sein d'une offre territoriale de prise en charge, qui nous l'espérons prendra rapidement la voie de l'**harmonisation**.

Étude réalisée par Cap Retraite, sur la base de sources internes et externes. Ce document comporte des données factuelles et des informations relevant d'une analyse interne de Cap Retraite. L'ensemble des informations contenues ne peut, ni ne doit, servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc.

Cap Retraite, 1^{er} service de conseil et d'orientation en maison de retraite au capital de 7 623 euros, siren 408 760 023 000 49.

© Janvier 2014 CAP RETRAITE S.A.R.L

Imprimé en France.

Conception - Réalisation: Direction Communication Cap Retraite - Janvier 2014

Crédits photos: shutterstock.com

Cap Retraite, 91 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris • SARL au capital de 7623 Euros - RCS Paris B 408 760 023 • N° Vert 0800 891 491 • www.capretraite.fr

A propos de Cap Retraite

Fondé en 1994 et leader du marché en France, Cap Retraite conseille les familles et les professionnels qui les accompagnent dans la recherche d'une place disponible dans un établissement d'hébergement adapté à leur proche en perte d'autonomie. En 20 ans d'expérience, 685 000 familles ont été conseillées. Cap Retraite collabore avec près de 1 000 résidences et propose différents modes d'hébergement: Ehpad, EHPA, foyers-logements, résidences services... en court, moyen ou long séjour correspondant au niveau de perte d'autonomie. Cap Retraite est accessible à tous et offre un service entièrement gratuit. Pour en savoir plus: www.capretraite.fr.

*Scannez le code ci-contre pour
retrouver ce guide sur internet
ou rendez-vous sur:
www.capretraite.fr/observatoire*



www.capretraite.fr

► N°Vert 0800 891 491

